

ABRÉGÉ

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE

INTRODUCTION.

1. La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement.—(1).

2. Pour parler et pour écrire, on emploie des *mots* ; les mots sont composés de *lettres*.—(2).

3. Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.—(3).

4. Les voyelles sont *a, e, i, o, u, y* ; elles sont ainsi nommées, parce que, seules, elles forment une *voix*, un *son*.—(4).

5. Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z* ; elles sont ainsi appelées, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles.—(6).

6. Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*e fermé*, l'*e ouvert*.

L'*e muet*, dont le son est peu sensible, comme dans *homme, monde, soierie* ;

L'*e fermé*, qui se prononce la bouche presque fermée : *bonté, charité*.

L'*e ouvert*, qui se prononce la bouche plus ou moins ouverte : *tempête, succès, modèle*.—(9).